

# CONSEIL MUNICIPAL DE LAVILLEDIEU

## *Compte rendu de la séance du Vendredi 28 mars 2014 de 20 h 30*

L'an deux mil quatorze et le vendredi vingt-huit mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en Mairie, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de **M. Gérard SAUCLES, Maire**. M. Xavier AUZAS est élu secrétaire de séance.

18 Présents :

AUZAS Françoise,	AUZAS Xavier,	CHARRE Cyril,
CROS Sylvie,	DAGIER Jean-François,	GADAIX Gérard,
GINESTE Paul,	HAD Abdelhak,	IMBERT Juliette,
LEVY-VALENSI Stéphane,	MIRAVETE Sylvie,	MOUNIER Gaëlle,
PASTRE Colette,	POT Laurent,	RIGAUD Caroline,
SAUCLES Gérard,	TALLON Jean,	VERNET Odette.

1 Absente : MENN BRESSOT Françoise ayant donné pouvoir à AUZAS Françoise.

**ELECTION DU MAIRE** : M. Gérard SAUCLES est élu Maire avec 16 voix Pour et 3 bulletins nuls.

**NOMBRE D'ADJOINTS** : A l'unanimité, il est fixé au nombre de 5.

**ELECTION DES ADJOINTS** : Mme. Françoise AUZAS, M. Jean TALLON, Mme. Colette PASTRE, M. Gérard GADAIX, Mme. Sylvie CROS sont respectivement élus 1er, 2ème, 3ème, 4ème et 5ème Adjoint au Maire avec 17 voix Pour et 2 personnes n'ayant pas participé au vote (LEVY-VALENSI, MOUNIER).

### **Délibération n°16 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION « FINANCES »**

Conformément à l'Article L 2121-22 du Code général des collectivités et sur proposition du Maire, Président de droit de toutes les commissions communales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 17 voix Pour et 2 Abstentions (LEVY-VALENSI, MOUNIER) de constituer la commission « Finances » composée de :

Président : Le Maire, Gérard SAUCLES.

Membres : Sylvie CROS, Paul GINESTE, Juliette IMBERT, Françoise MENN BRESSOT.



## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

- Jean TALLON annonce que 13 cellules sur 15 de l'éclairage public ont été remplacées par des horloges astronomiques. Le programme va se poursuivre.
- Colette PASTRE informe les élus de la programmation des représentations prévues dans le cloître.
- Le Maire, Gérard SAUCLES, conclut cette séance en informant les élus des points suivants :
  - . les travaux d'aménagement de la Route Départementale 224 ont été estimés à 600 000 € TTC. Les contacts se poursuivent avec le Conseil général de l'Ardèche.
  - . 4 communes en Ardèche, dont Lavilledieu, ont été retenues pour des commémorations du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la France. Cette cérémonie aura lieu à la stèle le 25 août 2014 avec un programme étoffé qui sera largement publié au préalable.
  - . le Maire fait part de sa réclamation au Préfet suite au classement arbitraire avec une nuance politique de sa liste aux élections municipales alors qu'il s'agissait d'une liste d'union sans étiquette.
  - . la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le mardi 29 avril 2014 à 20h30.

**La présente séance est ainsi levée à 22 heures.**

**Fait et affiché à Lavilledieu, le 1<sup>er</sup> avril 2014 conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT.**

***Le Maire***  
**Gérard SAUCLES**

